

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 16 septembre 2021,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 565 605, situé au 350, rue Guillet, concernant une demande de lotissement qui aura pour effet de réduire à 15.55 mètres le frontage du lot sur la rue Guillet.

Le règlement de lotissement #402 prévoit à l'article 3.3.2 B, que le frontage minimum d'un terrain desservi doit être de 18 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 2.45 mètres.

La période de consultation publique aura lieu :

Lundi le 4 octobre 2021 à 19h00

**À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois
Situé au 1218, route 133**

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

MATHIEU SENÉCAL
Inspecteur en urbanisme

FREDY SERREYN
Directeur général